

**SONT DÉCLARÉS ADMIS À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE
DANS LE SECTEUR DISCIPLINAIRE « FRANÇAIS LANGUE SECONDE »,
session 2021**

les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique,

*sous réserve, pour les enseignants stagiaires de l'enseignement public
ou titulaires d'un contrat provisoire de l'enseignement privé sous contrat,
de remplir les conditions réglementaires d'obtention de la certification :
titularisation ou obtention d'un contrat définitif (cf. article VI de la note de
service n° 2019-104 du 16 juillet 2019, parue au BO du 25 juillet 2019) :*

1° Degré

MME	ANASTASIO ép. FREYSSINET	ESTELLE
MME	BARTHÉLÉMY-LECOUTURIER	CÉLINE
MME	BERTEAU	GWENAËLLE
M.	BLANC-GUIARD	EMMANUEL
M.	COUPÉ	GUILLAUME
MME	DANHIEZ ép. MEALHA	LAETITIA
MME	ETCHETO	PASCALE
M.	FLEURANCEAU	JOËL
M.	GLÈRE	GEOFFREY
MME	LASSERRE ép. HERVO	MARIE-PIERRE

2° Degré

MME	BERGES	ANABELLE
MME	BESSON	ÉVA
MME	BOYER	AMANDINE
MME	CAMILLO ép. BOISSEAU	DIANA
MME	DECRUEJOULS ép. LALANDE	INGRID
MME	DEFERT	CYRIELLE
MME	DESNEULIN	AGATHE
MME	FADEL ép. BARBESANT	AMINA
MME	LABAISSE ép. PEREIRA	SOPHIE
MME	RIAHY ép. TRIMECHE	IMEN

À Bordeaux, le 5 Février 2021

Le président du jury
M. Olivier MASSÉ

L'Inspecteur d'Académie-
inspecteur Pédagogique Régional


Olivier MASSE